



Fréjus *infos*

JOURNAL MUNICIPAL

www.ville-frejus.fr

N° 41 ▶ JANVIER / FÉVRIER 2008



Étangs de Villepey :
Un patrimoine
naturel exceptionnel
à préserver

- PETITE ENFANCE ▶ Une nouvelle crèche parentale à Valescure
- LOGEMENT ▶ Création d'un cœur de quartier à Caïs
- CULTURE ▶ Bob Swaim, président du jury du 11^e Festival du court métrage

Réunions de quartier à Saint-Aygulf, à Villeneuve, dans le centre historique, à la Tour de Mare : les dernières semaines de 2007, comme d'habitude, ont été consacrées à la concertation avec les habitants et à un ultime tour d'horizon des aménagements en cours.

L'encart spécial quartiers de ce nouveau numéro de votre Fréjus-Infos revient largement sur cette actualité.

Construction de 62 logements H.L.M. boulevard de la mer, début du chantier du futur cœur de quartier à Caïs, réunion d'information sur l'extension du quartier de Fréjus-plage : ces trois projets que nous abordons en pages 10 et 11 ont tous un point commun, la création de nouveaux logements, domaine dans lequel la ville s'investit avec la société d'économie mixte



> L'éditorial

Bonne année 2008

“Fréjus aménagement” ou avec “Var Habitat”.

L'accroissement des capacités d'accueil des structures de la petite enfance est en passe de se concrétiser par la réalisation de deux nouveaux projets : la future crèche d'entreprise de l'hôpital intercommunal Bonnet et la nouvelle crèche parentale de Valescure (page 6).

À lire également, dans votre supplément “agglomération”, notre dossier relatif au développement économique, illustré par la poursuite de l'aménagement de la zone d'excellence de l'ancien hôpital Jean-Louis et par l'installation de nouvelles enseignes à Fréjus avec, à la clé, de nombreux nouveaux emplois.

Enfin, la construction de la future maison de retraite publique médicalisée se poursuit à Gallieni, et nous vous invitons à découvrir l'état d'avancement de cet établissement qui ouvrira en 2008.

Toute l'année, nous vous avons accompagnés pour essayer de vous informer au mieux sur tous les aspects de la vie municipale.

Nous l'avons fait avec enthousiasme et avec le souci de vous permettre d'être informés sur tous les projets qui vous concernent directement.

Nous poursuivrons ce dialogue en 2008, dans le même esprit, en essayant de répondre toujours mieux à vos attentes.

A toutes et à tous, bonne année 2008.

s o m m a i r e

■ EDITO	02
■ DANS LE RÉTRO	03
■ JEUNES ET SENIORS	04
■ ENVIRONNEMENT	06
■ JUSTICE / SOCIAL	08
■ VIE DES QUARTIERS	09
■ CULTURE	13
■ AGENDA	14
■ AGGLOMÉRATION	16
■ LYCÉE CAMUS	20

Fréjusinfos

Directeur de la Publication : Dominique BRUN - Rédaction : Marion DUBREUIL, Dominique BRUN, Sored BOUMAZA, Philippe CORBIN - Photos : Robin HACQUARD, Philippe CORBIN
Conception graphique et réalisation : Agence Grapho - Impression : Imprimerie du Forum
Prochain Numéro : Mars - Avril 2008 - ISSN n° 1630 - 8247

COMMERCES

Nouvelles enseignes à Fréjus

Le tissu commercial se renforce à Fréjus. Aussi, pour tous ceux qui le souhaitent, et quel que soit le quartier, votre journal municipal se fera l'écho de ces nouveautés commerciales qui contribuent à l'essor économique de la ville.

Contact : 04 94 17 66 61 ou dom.brun@ville-frejus.fr

Au 161, rue du Thoron, au-dessus des locaux de l'académie de danse, Audrey Adam a ouvert en août 2007 le cabinet thérapeutique de relaxation "GOA", axé sur l'ayurveda, littéralement "science de la vie" en langue indienne. Elle y propose, en tenue traditionnelle, des massages ancestraux ayurvédiques, massages personnalisés, médicaux ou de détente, réalisés en fonction de la constitution de la personne, avec des huiles indiennes appropriées.



Sur rendez-vous au 06 60 17 62 79

Beauté et bien-être du corps et du visage au nouvel institut de beauté "CANNELLE", 25 rue de la Juiverie dans le centre historique. Nadia et Delphine Schickel, qui ont repris l'institut en mars dernier, vous proposent une gamme classique et très complète de soins, le tout dans une ambiance très cocooning. Le salon dispose même d'un solarium dernier cri et d'un hammam...



Soins sur rendez-vous au 04 9417 38 28

Saviez-vous que six voitures sur dix ne sont pas régulièrement lavées par leurs propriétaires ? Installée depuis le 1^{er} octobre, au 9, rue des Campanettes, face à la base nature et la rue des Batteries, "K-WASH", enseigne déjà implantée sur 250 autres sites en France, propose une nouvelle sorte de lavage : plus efficace, plus économe, plus écologique. Les quatre pistes de ce nouveau genre de centre de lavages - classé 1^{er} (sur 9 testés) par un célèbre magazine auto - misent sur un matériel performant, de qualité et soucieux de l'environnement, en matière de gestion de l'eau notamment.



Renseignements et rendez-vous au 04 9419 44 52

À noter l'effort sur l'architecture (tuiles et charpente en bois) et sur le cadre, avec un aménagement paysager en cours. Enfin, K-Wash propose des prestations de lavage-nettoyage des véhicules (prévoir rendez-vous).



Dans la nouvelle brasserie "LE PALAIS", rue Jean-Jaurès, face... au palais de justice, Pascal Loth et David Henni misent sur le "tout frais". Différentes formules (Bar ou Brunch le dimanche de 10h à 16h, etc.) mais également une carte riche en viandes, et des "tapas à la française" entre autres le soir. À noter, en sous-sol, une salle qui peut accueillir des groupes jusqu'à 40-50 personnes.



André Sciortino, mosaïste et nom connu sur la place de Fréjus, s'est lancé un nouveau défi depuis le 14 juillet dernier, avec "SAVEURS ARTS & SOLEIL". Un café-souk au 47, place Formigé, où fleurit bon, aux côtés de ses multiples mosaïques, tout un ensemble de produits made in Maroc. Où il se produit en marbre, et d'où il ramène à chacun de ses voyages des objets aussi typiques que variés (bijoux, poufs, babouches, sacs, huiles, épices, encens, thés, pâtisseries...). Produits ensuite exposés et vendus dans son... café-souk.



Ça bouge à Port-Fréjus ! Quai Agrippa, à 30 mètres de la passerelle, Paloma et Christian ont ouvert à la fin octobre "LE MILLESIM". Un bar-lounge qui offre un large choix de sushis, mais également de whiskies, de cocktails, avec ou sans alcool, de champagnes. Soirées à thèmes et autres animations, et il est même possible de venir y fêter son anniversaire !

Ouvert du jeudi au dimanche, de 18h à 1h du matin.
Renseignements : Tél. 04 94 82 02 00



Ambiance exotique dans la ZA La Palud, au 264, rue Diesel, pour "TOUTECK". "Pas de vitrine, pas de décoration, juste l'essentiel", annonce l'enseigne de cet entrepôt qui propose, depuis le 21 novembre, des meubles en teck, y compris sur mesure, "fabriqués directement en Indonésie, confie la gérante Florence Guignon. Pas d'intermédiaire, d'où des prix défiant toute concurrence."

Meubles d'intérieur (salons, tables, buffets, lits...), d'extérieur (le mobilier de jardin) ou encore sculptures, mais surtout des modèles originaux.

Nouvellement intégrée au Circuit des métiers d'art, au 36 rue Saint-François de Paule, "IKANATH". Une échoppe où Frederika Demmery crée des bijoux selon un principe malgache :

"Vato Velenà", "la pierre vivante". Au gré de son imagination, elle s'inspire de la symbolique des pierres, mais aussi de leur signification, de leur histoire, de leur couleur pour réaliser des pièces uniques.



MÉTIER D'ART

Le circuit bien représenté à Paris

Philippe Gallego, plasticien fondeur, Philippe Lardé, mosaïste, Mario Ferreri, lithographe : ces trois artistes ont représenté le circuit des métiers d'art de la ville en novembre dernier au 13^e Salon du patrimoine culturel à Paris, qui s'est tenu au Carrousel du Louvre. Cette manifestation de haut niveau, placée sous le thème "Patrimoine et environnement" réunissait 250 exposants de toute la France. Les trois artistes de Fréjus, seuls représentants de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, ont non seulement pu nouer des contacts très intéressants, faire découvrir à un public très nombreux la qualité et la spécificité de leur savoir-faire, mais ils ont de plus contribué à la promotion du circuit et des différentes atouts de Fréjus en matière de patrimoine.

L'expérience jugée très positive, sera en tout cas, reconduite et amplifiée lors du salon 2008.



SALON "ECOBEBACH"

Le littoral à l'honneur

Ecobeach, le 1^{er} salon du littoral organisé par Jean-Claude Laredo en novembre dernier à l'espace Caquot, voulait "réconcilier l'économie et l'aménagement durable du littoral, proposer un lieu de rencontre entre responsables et professionnels du littoral".

La ville de Fréjus, partenaire de l'évènement, présentait un stand à travers deux services :

- l'office du tourisme, qui travaillait ainsi à la promotion de la récente obtention du label "station nautique" ;
- le service environnement et développement durable, qui présentait, à travers différents supports informatifs, Fréjus sous son aspect littoral ou encore les aménagements à venir "dans le respect de l'équilibre entre zones urbaines et espaces naturels", ainsi que le soulignait Yves Jacob, le responsable.





Voici deux ans était inaugurée en bordure de l'avenue Henri-Giraud, à proximité immédiate des lycées Camus et Gallieni, la maison des étudiants.

Dans ce quartier en pleine mutation ouvrira d'ici le terme de ce premier semestre 2008 "Les Eaux vives", Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), qui proposera 100 lits, dont 2 accueils de jour et 14 pour malades désorientés.

Quelques hectomètres en contrebas, en bordure, cette fois, de l'avenue André-Léotard, c'est aux tout-petits que l'on s'adresse avec l'ouverture, au plus tard en mars, de la crèche parentale "Le temps de vivre", délocalisée de la Tour de Mare.

Enfin, la première crèche d'entreprise de l'Est-Var, celle de l'hôpital intercommunal Bonnet, accueillera, quasiment au même moment que l'EHPAD, une trentaine d'enfants, majoritairement issus des familles du personnel hospitalier.

Trois illustrations dictées par la volonté de répondre aux besoins de toutes les générations, d'accorder à chacun sa place dans le Fréjus, non pas de demain, mais bel et bien d'aujourd'hui.

4

Maison de retraite "Les Eaux vives" : emménagement avant l'été



La future maison de retraite publique "Les Eaux vives" est désormais bien avancée.

La livraison de cet Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), en contrebas de la maison des étudiants et en face de l'école du futur institut privé Stanislas, est prévue avant le début de l'été. Histoire également que les nouveaux pensionnaires aient l'occasion de s'habituer à leurs nouvelles conditions d'hébergement avant les grandes chaleurs estivales.

Cette nouvelle structure, disposée en U, viendra compléter l'offre d'établissements du genre sur la ville de Fréjus, qu'elle soit communale

précisément, avec les foyers-logements l'Acampadou - médicalisé voici deux ans, fin 2005 (voir *Fréjus infos* n°29 de janvier-février 2006) - et la Respérido, ou privée avec les résidences l'Aubier de Cybèle et Hôtélia.

100 lits, dont 2 accueils de jour et une unité autonome de 14 lits pour malades désorientés

L'EHPAD "Les Eaux vives" disposera de 100 lits, dont 2 accueils de jour et une unité entièrement autonome de 14 places à destination des malades désorientés (Alzheimer, Parkinson...), disposant de sa propre salle d'animations et d'un petit jardin clôturé.



Bernadette DARLEY, nouvelle directrice de l'Acampadou, future directrice des Eaux vives

La visite d'une chambre témoin, située dans ce qui sera la future unité Alzheimer, était organisée début décembre, en présence notamment du maire, de l'adjointe au maire aux affaires sociales, de Roselyne Donnat, directrice du CCAS, de l'architecte Frédéric Pasqualini, et des différents entrepreneurs.

Et, parmi toutes ces personnes, Bernadette Darley, toute nouvelle Fréjusienne en date puisqu'elle avait pris la direction de l'Acampadou la veille de cette visite.

Et Mme Darley était également très attentive lors de cette visite puisqu'elle prendra, à compter de juin prochain donc, la direction de ce nouvel établissement des Eaux vives.

Dans son département natal de la Côte d'Or, Bernadette Darley s'occupait précisément d'un établissement comparable de 100 lits, et était plus récemment dans les Alpes-de-Haute-Provence (à Seyne-les-Alpes), où elle dirigeait une unité Alzheimer de 50 lits.

Crèche parentale "Le temps de vivre" : dix places supplémentaires à Valescure



En mars au plus tard, les petits pensionnaires de la crèche parentale "Le temps de vivre" quitteront leurs anciens locaux du Counilier à la Tour de Mare, pour découvrir ce qui sera leur nouveau lieu d'accueil et d'éveil chemin de Valescure.

C'est effectivement en bordure de l'avenue André-Léotard, près du collège éponyme, qu'a trouvé place "Le Temps de vivre", contraint - fin de bail - de quitter ses précédents locaux.

Avisée, la municipalité avait alors saisi l'occasion, via la SEM "Fréjus aménagement", d'acheter une villa chemin de Valescure pour la transformer en nouveau lieu d'accueil pour la crèche.

Mieux même, puisque des travaux d'extension ont permis de doubler la surface de la construction existante pour offrir au total 335 m², sur deux niveaux,

à nos "pitchouns". Augmentant du même coup la capacité d'accueil de dix places pour la porter finalement à 30 lits à plein temps.

La nouvelle structure disposera par ailleurs de 680 m² d'espaces verts et de jardins, 17 places de parking étant également prévues.

Les travaux d'aménagement et d'extension, conçus par l'architecte Laurence Dumoulin, l'ont été en pleine concertation avec Marie-Dominique Favre, directrice de la crèche, et bien évidemment en complète adéquation avec les normes en vigueur, notamment celles de la PMI (Protection maternelle infantile).

À noter enfin que la nouvelle crèche "Le temps de vivre" prendra place au cœur d'un "nouveau" quartier, Gallieni-Valescure, amené dans les prochaines années à connaître une évolution importante.

Crèche d'entreprise de l'hôpital Bonnet : ouverture au premier trimestre 2008

Les maires de Fréjus et Saint-Raphaël, respectivement président et vice-président de la communauté d'agglomération, sont venus s'enquérir, en novembre dernier, de l'état d'avancement des travaux de la future crèche d'entreprise - première réalisation du genre dans l'Est-Var - du centre hospitalier intercommunal.

Sous la conduite de l'architecte niçois, Éric Sansoe, les deux premiers magistrats et de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Philippe Coignard, directeur du centre hospitalier, ou encore des représentants syndicaux, ont pu mesurer de manière plus concrète ce que sera ce futur établissement dont la capacité d'accueil sera de 30 lits, et dont l'ouverture est prévue avant la fin du premier semestre 2008.

Entre 10 et 30% de ces lits reviendront à des enfants "extérieurs", soit de 3 à 9 places. Le reste étant bien évidemment dévolu aux enfants du personnel hospitalier, pour répondre à "un besoin spécifique lié aux spécificités du métier, et notamment une certaine amplitude des horaires de travail", indiquait le député-maire de Saint-Raphaël.

La gestion assurée par du personnel hospitalier en liaison avec la Caisse d'allocations familiales

C'est pourquoi la communauté d'agglomération n'a pas hésité à s'investir dans ce projet, ce que ne manquait pas de stigmatiser Philippe Coignard, reconnaissant que "l'hôpital seul n'avait pas la capacité de réaliser cette crèche, et l'aide des deux villes était pour nous le moyen et la condition pour concrétiser ce projet".

"Cette crèche sera un véritable avènement pour le personnel hospitalier", renchérrissaient de leur côté les représentants syndicaux, tandis qu'Éric Sansoe, croquis à l'appui, expliquait les choix d'aménagement de la structure, "sur

un terrain limité et bordé, n'offrant pas nécessairement de nombreuses solutions".

Ainsi, la crèche offrira-t-elle, de l'extérieur, un aspect relativement fermé, histoire également de protéger les futurs petits occupants, notamment de la proximité d'une route fréquentée.

Le côté intérieur du bâtiment proposera un cachet plus chaleureux, à la faveur de petits jardins, de pergolas et autres alignements d'arbres ou encore d'une verrière amenant une grande fluidité et une grande lumière dans les locaux mêmes de la crèche.

Si le centre hospitalier intercommunal a fourni le foncier (un terrain d'une valeur de 420.000 €), la communauté d'agglomération réalise la structure et l'équipement de cette future crèche (montant total : 1,6 M€), aidée par les institutionnels, le Conseil général du Var (à hauteur de 400.000 €), la Caisse d'allocations familiales (300.000 €), le Conseil régional et l'État.

La gestion de l'établissement sera confiée à l'hôpital, avec un personnel recruté à cet effet, et en liaison avec la CAF.



en bref...

Le CCAS se dote de deux nouveaux mini-bus

Depuis sa création en 2004, le service mini-bus de la ville de Fréjus a pour but de permettre aux personnes âgées et (ou) à mobilité réduite, de bénéficier d'un moyen de transport pour une sortie, quelle qu'elle soit.

Un millier de personnes bénéficie ainsi chaque année de ce moyen de locomotion.

Simplement, après quelques dizaines de milliers de kilomètres, le bus "initial" a cédé la place à un bus flambant neuf, de huit places également. Comme son aîné, ce nouveau moyen de transport se partagera entre les courses le matin (le mini-bus prend la personne âgée devant son domicile et la ramène en fin de matinée, selon un parcours défini par le service) et les sorties avec les associations en convention avec le CCAS l'après-midi.

Le CCAS s'est simultanément doté d'un deuxième mini-bus, spécialement aménagé pour les personnes à mobilité réduite, qui autorisera une fréquence plus soutenue des sorties pour les personnes âgées à mobilité réduite de l'EHPAD Acampadou et d'autres établissements.



Distribution des tickets cinéma

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) de la ville de Fréjus propose des tickets cinéma pour les personnes âgées de 70 ans et plus, résidant à Fréjus à titre principal.

La distribution de ces tickets s'effectuera du lundi 10 au vendredi 21 mars, dans les locaux du CCAS situés sur l'ancien stade de Fréjus-plage, près de la salle municipale du Sextant, au 1323 avenue de Provence.

Pour tous renseignements.
Tél. 04 94 17 66 20/04 94 17 66 68

Accueil des nouveaux arrivants : réception le 7 février

Le service des nouveaux arrivants a pour vocation d'aider et d'orienter les personnes nouvellement installées sur la commune dans leurs différentes démarches.

Afin de mieux faire connaissance, le maire recevra également les nouveaux habitants autour du verre de l'amitié le jeudi 7 février, à la villa Aurélienne, à partir de 18h30.

Des permanences ont également lieu en mairie centrale, salle des mariages, assurées par Elisabeth Gaillard-Lenoir, adjoint au maire en charge du service de l'accueil des nouveaux arrivants.

Ces permanences ont lieu les lundis (14h-16h) et vendredis (10h-12h30).

Pour tous renseignements.-
Tél. 04 94 17 66 93/04 94 17 67 91



Faire en sorte que les activités humaines, existantes et/ou à venir, soient compatibles avec la préservation de la biodiversité, tel est l'objectif de "Natura 2000".

À Fréjus, un territoire de 1386 hectares - qui déborde sur les communes de Roquebrune et Puget - a été retenu comme l'un des 1222 sites "Natura 2000" en France : le site "embouchure de l'Argens, marais de Fréjus, étangs de Villepey".

La ville de Fréjus - le maire en premier lieu et les différents services municipaux - est l'opérateur principal de cette action, qui suivra deux phases : l'établissement d'un diagnostic dans un premier temps, puis la mise en application des différents objectifs définis initialement.

À travers cette active participation, la ville de Fréjus affirme une fois encore sa volonté de préserver son exceptionnel patrimoine naturel. La naissance de l'association des Amis de Villepey corrobore également cette volonté, alors que se profile, début février, un rendez-vous désormais bien ancré dans les agendas des Fréjusiens, les journées mondiales des zones humides.

L'embouchure de l'Argens inscrite au patrimoine des sites Natura 2000 !

QUID DU RÉSEAU NATURA 2000 ?

Il s'agit d'un réseau écologique européen cohérent de sites, dits "sites Natura 2000". Son but est de favoriser le maintien de la biodiversité - ensemble des richesses végétales et animales qui constitue la diversité des milieux - dans une logique de développement durable, soit en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales.

1222 sites naturels sensibles ont été retenus sur l'ensemble du territoire français, 222 sur la région PACA.

Dont, sur le territoire fréjusien, le site "embouchure de l'Argens, marais de Fréjus, étangs de Villepey", lequel s'étend très exactement sur 1386 hectares.



PREMIÈRE PHASE : LE DOCUMENT D'OBJECTIFS

Un comité de pilotage - le COPIL - doit réaliser, via un opérateur, un document d'objectifs - le DOCOB - pour orienter la gestion du site défini.

• **Le COPIL** est présidé par le maire de Fréjus, et y siègent des représentants des collectivités territoriales concernées (ici en l'occurrence les communes de Fréjus, Roquebrune et Puget, Région, Département), des services de l'État (Préfecture, DDAF), des professionnels (chambre d'agriculture, CCI, prud'homme de pêche), des usagers et propriétaires du site, de différentes associations...

"Nous, commune de Fréjus, avons été demandeurs pour assurer la commande du COPIL, explique le maire. C'est même l'une de nos priorités, au même titre d'ailleurs que nous avons fortement encouragé à la création de l'association des Amis des étangs de Villepey."

• **L'Opérateur** - la commune de Fréjus - a été désigné le 15 septembre dernier : si le service "environnement et développement durable" en est l'un des principaux protagonistes, "en fait, beaucoup de services municipaux apportent également leur contribution", souligne Yves Jacob, responsable, précisément, du service environnement et développement durable.

• **Le DOCOB** est un document d'objectifs réalisé par l'opérateur, aidé en cela par des spécialistes scientifiques, suite à des inventaires biologiques (terrestres et marins) et socio-économiques, ou encore l'analyse de la cartographie des espèces et des habitats.

Il définit les zones à enjeux importants, "les habitats d'intérêt communautaire, les espèces d'intérêt communautaire".

Le document d'objectifs doit être terminé d'ici deux ans - soit fin 2009, début 2010 - pour être soumis en Préfecture. "Les DOCOB des 1222 sites recensés sur le territoire français doivent être approuvés au cours de cette année 2010."

La première phase sera alors terminée...

DEUXIÈME PHASE : L'ANIMATION DU SITE



... Et la deuxième phase pourra débuter.

"Il s'agit de l'animation du site, poursuit Yves Jacob : la mise en œuvre des objectifs définis dans le DOCOB. Un premier bilan sera ensuite établi au bout de six ans et des corrections ou précisions apportées s'il y a lieu."

En ce sens, le réseau Natura 2000 permet, sur un plan européen, d'avoir et de mener "une politique cohérente de préservation de la biodiversité, toujours avec cette idée de compatibilité avec les activités économiques". Pour l'application du document d'objectifs, les propriétaires ou usagers des terrains pourront conclure des contrats. Ceux-ci comporteront un ensemble d'engagements conformes aux orientations définies par le DOCOB. Des incitations financières seront proposées par l'État pour adapter les activités existantes, tandis que des études d'incidence sur les habitats seront à fournir pour tout nouveau projet implanté dans le site.

Maintenir l'équilibre entre nature et activité humaine, il s'agit là d'une application concrète du développement durable.

• **Deux autres sites "Natura 2000" autour de Fréjus.** - Dans le prolongement du site de l'embouchure de l'Argens, qui concerne donc Fréjus en premier chef, s'étend (sur 60 km dans les terres) un deuxième site, "le Val d'Argens".

Un site "Estérel", sur les territoires communaux de Fréjus, Saint-Raphaël et des Adrets, est également en phase de constitution.

• **"Embouchure de l'Argens" :** - Le site "embouchure de l'Argens, marais de Fréjus, étangs de Villepey" s'étend sur 1386 hectares.

Un site à 87% terrestre, composé d'espaces agricoles, marais, prés salés, rivières, estuaires soumis à la marée, vasières, lagunes, forêts caducifoliées, dunes, plages, sable, forêt de résineux, prairies semi-naturelles humides.

Une partie maritime est également incluse, à hauteur de 13% de la surface. "On y connaît la présence d'une plante protégée, la cymodocée, précise

Yves Jacob, et c'est ce qui a conduit les scientifiques ayant délimité le périmètre du site à y inclure cette partie maritime."

• **"Natura 2000" aux JMZH.** - Les 5^{es} Journées mondiales des zones humides se tiendront cette année les 2 et 3 février (lire page suivante). Les responsables du service "environnement et développement durable" présents sur les différents sites pourront répondre aux questions du public.

• **"Natura 2000" sur internet.** - Pour en savoir plus sur "Natura 2000", connectez-vous à internet. Sur le portail ministériel www.natura2000.fr, sur le site de la Région, www.paca.ecologie.gouv.fr, ou encore sur le site de la ville de Fréjus (www.ville-frejus.fr), rubrique "Natura 2000", laquelle sera actualisée tout au long de l'année. Il est d'ores-et-déjà possible d'y télécharger le livret "L'indispensable vocabulaire de "Natura 2000".

Journées mondiales des zones humides (2-3 février) : La santé au menu de la fête de Villepey



Ce seront déjà les 5^{es} journées mondiales des zones humides à Fréjus ! Une manifestation, mondiale comme l'indique son intitulé, que la ville de Fréjus s'est échinée à décliner sur le plan local. Force est de reconnaître qu'avec une zone aussi riche que les étangs de Villepey, il eût été plus difficile d'ignorer cette manifestation que d'y prendre une part active.

D'autant que les Fréjusiens - et autres visiteurs de toute la région - répondent toujours aussi présents à l'invitation. Ils étaient encore deux bons milliers l'année passée à venir découvrir (ou redécouvrir) les étangs et leurs richesses, animales et végétales, les activités et autres conférences, ateliers de savoir-faire traditionnels présentés tout au long du week-end.

"Le succès de cette manifestation repose tout autant sur l'implication des personnels municipaux que sur la mobilisation toujours conséquente des associations locales, souligne Patrice Texier, responsable du pôle "étangs de Villepey - espaces naturels" au service environnement. L'occasion m'est donnée ici de les en remercier vivement." Cette 5^e édition fréjusienne des journées mondiales sera d'ailleurs l'occasion pour la toute nouvelle

association des Amis de Villepey de se présenter officiellement au grand public (lire ci-dessous).

Une quinzaine de classes ouvre le bal le vendredi !

La question environnementale, aujourd'hui, tout un chacun en mesure la gravité. À Fréjus comme ailleurs. Et cette manifestation constitue la meilleure des sensibilisations auprès du grand public.

Le parallèle sera mis cette année sur la santé. "Notre santé dépend de celle des zones humides", tel est effectivement le thème central de l'édition 2008. "Les ressources en eau, l'alimentation, le bien-être psychologique... Tous ces thèmes seront donc déclinés sous forme d'ateliers et de conférences", ajoute Patrice Texier.

Comme d'habitude, si les samedi et dimanche sont ouverts au grand public, les journées mondiales des zones humides 2008 démarreront dès le vendredi 1^{er} février. Une journée entièrement dédiée aux scolaires, en provenance d'une quinzaine de classes du département.

Renseignements : Tél. 04 9451 97 60

Programme complet de la manifestation sur le site internet de la ville de Fréjus, www.ville-frejus.fr, à compter du 15 janvier.

Association des Amis de Villepey

Réunir les compétences pour préserver les étangs

"Cela fait des mois, voire plus encore, qu'on y pensait. Aujourd'hui, la naissance de l'association est la concrétisation de ces mois de travail. Il faut faire en sorte de faire encore plus pour les étangs." C'est en ces termes que le maire avait ouvert l'ultime réunion préparatoire de la future association des Amis de Villepey en octobre dernier. Réunion qui présentait les statuts de l'association. Sa présidente, Christine Sevette, très engagée en matière d'écologie puisqu'également aux commandes d'"Avenir Écologie", nous présente cette nouvelle association des Amis de Villepey.



"Comme je l'imagine, c'est une association de compétences. Le but est de réunir des personnes d'horizons et d'intérêts différents, d'opinions qui peuvent parfois diverger mais qui ont un objectif commun au final. Et cet objectif est de défendre les intérêts du site et de contribuer à sa préservation, à sa protection, à sa mise en valeur via des

actions d'information et de sensibilisation, des projets. Par exemple, le projet d'"écomusée" à la ferme des Esclamandes que l'on a en commun avec l'association Semailles 83."

Appel aux adhésions... et aux compétences

Au sein du conseil du bureau de la nouvelle association figurent ainsi un chasseur (Alain Milanello), un ornithologue (Denis Huin), un scientifique (Jacques Pujol), un représentant de "Semailles 83" précisément (Patrik Respault)...

Et, au conseil d'administration, siègent des représentants de la mairie et du Comité de gestion des étangs de Villepey : "des traits d'union existeront nécessairement entre ces trois entités, même si nous, association, entendons garder notre liberté. Mais notre but est le même et nous venons en complément, pour réfléchir plus profondément et engager un débat d'idées."

Aujourd'hui, l'association n'en est encore bien évidemment qu'à ses débuts et demeure d'ailleurs ouverte à toute personne souhaitant y adhérer déjà mais aussi pouvant apporter ses propres compétences.

ASSOCIATION DES AMIS DE VILLEPEY
Maison des associations - Avenue Gustave Flaubert - 83370 Saint-Aygulf
Tél. 04 94 17 67 21 - Courriel : jc.bertini@ville-frejus.fr

en bref...

Forêt des enfants : ce sera le dimanche 30 mars

Comme chaque année, les enfants nés à Fréjus durant l'année 2007 planteront un arbre sur un site du territoire fréjusien dans le cadre de l'opération de reboisement "La forêt des enfants". Cette opération, orchestrée par le service "forêt et débroussaillage" de la ville de Fréjus, aura lieu cette année le dimanche 30 mars. Le lieu exact de la manifestation, non encore défini, sera précisé dans le prochain numéro de votre magazine municipal (mars-avril 2008).

Emploi du feu : orange à partir du 1^{er} février !

L'emploi du feu est autorisé sans déclaration préalable ni demande d'autorisation jusqu'au 31 janvier (période verte).

À compter du 1^{er} février (et jusqu'au 31 mars), la période orange sera en vigueur. Soit un emploi du feu soumis à autorisation préalable. Cet imprimé de déclaration est disponible en mairie.

Il est également possible de télécharger sur le site internet de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt.

• Service forêt et débroussaillage - Tél. 04 94 51 97 76

• Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF). <http://ddaf.cdig-83.org>

Concours des villes fleuries : des Fréjusiens récompensés

35 communes et pas moins de 143 maisons auront été visitées par le jury du 49^e concours départemental des villes et maisons fleuries.

De nombreux Fréjusiens ont pris part à ce concours et certains se sont vus récompensés.

Ainsi, dans le cadre des maisons fleuries, M. Velardi, rue Pierre Chaix, s'est-il vu remettre le 1^{er} prix en catégorie fenêtre.

MM. Duez (résidence Ipanema, catégorie immeuble collectif) et Ledieu (rue Maurin des Maures, catégorie maison avec jardin) ont également été mis à l'honneur et reçu quelques lauriers.

Collecte des encombrants

Les prochaines collectes gratuites des encombrants auront lieu :

- la semaine du 7 au 11 janvier ;
- la semaine du 4 au 8 février ;
- la semaine du 3 au 7 mars.

Inscriptions, auprès de la déchetterie de Fréjus, la semaine qui précède la collecte
Tél. 04 94 53 37 99 / 04 94 53 31 29

Centre-ville : distribution des sacs poubelles

La distribution des sacs poubelles (pour ordures ménagères et collecte sélective) pour les habitants du centre-ville s'effectuera du lundi 14 au jeudi 31 janvier en mairie centrale, 2^e étage, au service des contrats et concessions (ouvert de 8h30 à 17h).

Il est impératif de se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Ouverture d'un point d'accès au droit rue Jean-Giono : "Rapprocher les justiciables de la justice"

Centraliser en un lieu unique les différents corps de métier liés à la justice, et les mettre à la disposition de tout un chacun, tel est le principe du point d'accès au droit, inauguré le 13 novembre dernier, rue Jean-Giono.

Point d'accès au droit, le libellé est d'ailleurs à lui seul on ne peut plus explicite. Et sous-entend cette possibilité d'aide pour appréhender le plus simplement possible les méandres du système judiciaire.

Une nécessité dans l'Est-Var

De manière gratuite, et bien évidemment totalement confidentielle, Aurélie Beuré, juriste de formation, accueille donc le public depuis le 15 novembre et l'aide, l'informe, lui répond ou l'oriente vers les professionnels appropriés et habilités, qu'ils soient avocats, huissiers, notaires, conciliateurs, etc., ou encore centres sociaux et autres associations.

L'ouverture du point d'accès au droit parachève quasiment "le maillage territorial du CCAD (Conseil départemental d'accès au droit)", dit Michel Mallard, président du CCAD - également président du tribunal de grande instance de Toulon.

Local réaménagé par les jeunes du Grapesa

Soulignant en revanche "l'équilibre ainsi rétabli dans l'Est-Var, puisque des antennes similaires existent déjà



dans l'agglomération préfectorale (Toulon et la Seyne) ou dans le centre-Var (Brignoles et Saint-Maximin)". Le maire de Fréjus se félicitait pour sa part de voir le point d'accès au droit comme "l'un des exemples de travail étroit entre les autorités judiciaires, divers organismes et la collectivité locale".

Qui prend place, donc, dans ce qui était auparavant "le logement de fonction du gardien de l'école élé-

mentaire Giono, réaménagé par les jeunes du Grapesa (Groupe de recherche et d'action pour la prévention et l'éducation spécialisée), l'association d'insertion conduite par Jacques Rey".

Le point d'accès au droit : un nouveau service de proximité qui rapproche les justiciables de tous les quartiers de la justice.

Le PAD pratique : lire ci-contre

Aurélie Beuré, responsable du point d'accès au droit : "Un type de service qui va monter en puissance"

Dijonnaise d'origine, Fréjusienne d'adoption. Aurélie Beuré, responsable du PAD, a travaillé quatre années durant en qualité d'assistante de justice au parquet du Tribunal de grande instance de Draguignan, après un DESS "police sécurité, droits fondamentaux de la personne" suivi à Nice. Elle est aujourd'hui la responsable d'accueil du PAD, celle qui reçoit, renseigne, répond, oriente...

Aurélie, comment vivez-vous votre première expérience hors du TGI de Draguignan ?

- C'est un tout nouveau challenge pour moi. À Draguignan, je travaillais sur les projets de réquisitoires définitifs, la gestion des courriers, des recherches... Autant de tâches qui m'ont permis de bien appréhender le fonctionnement judiciaire.

Aujourd'hui, j'ai beaucoup plus de responsabilités. Notamment à travers ce contact avec le public, fait nouveau pour moi, à qui je me dois d'apporter des réponses. Il y a un côté social qui me rapproche au plus près de la réalité.

Quel est votre rôle exactement au sein du PAD ?

- Je reçois librement, gratuitement et de manière confidentielle toutes les personnes. Celles-ci m'exposent leur problème, charge à moi de leur apporter l'explication adéquate et, s'il y a lieu, une orientation vers tel ou tel professionnel du droit adaptée à leur demande.

Il m'arrive aussi simplement de donner une information ou d'aider dans un courrier. Le droit touche tellement de domaines, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver.

Comment se déroulent ces premières semaines de vie du PAD ?

- Nous entamons la 3^e semaine d'ouverture du point. J'ai reçu très exactement 90 personnes, 71 autres m'ayant contacté par téléphone. La preuve que ce nouveau service de proximité était nécessaire.

Et son positionnement, à proximité du quartier de La Gabelle, n'est en aucun cas un handicap. Je reçois aussi bien des personnes des bords de mer de Saint-Raphaël que des différents quartiers de Fréjus, y compris de La Gabelle.

À ce titre, le travail effectué en amont - lorsque, avant l'ouverture du point d'accès le 15 novembre dernier, et en ma qualité de "VRP du PAD", j'ai fait le tour des centres sociaux et autres associations pour présenter notre action - porte ses fruits."



en bref...

Point d'accès au droit : détails pratiques

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 18h30. Fermé le mercredi matin.

Permanences libres :

• Juristes (du lundi au vendredi, 9h-12h et 15h-18h30, fermé le mercredi matin);

Permanences sur rendez-vous :

• Avocats, notaires, huissiers, conciliateurs, PJJ - Protection judiciaire de la jeunesse, ADSEAV - Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence du Var, CIDFF - Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, AAVIV - Association d'aide aux victimes d'infractions du Var.

POINT D'ACCÈS AU DROIT. -

Rue Jean-Giono - 83600 Fréjus

Tél/fax. 04 94 54 53 42

Mail : pointaccesdroit0673@orange.fr

Sécheresse : l'eau, un bien toujours aussi précieux

Les pluies survenues du 21 au 24 novembre 2007 ont permis une augmentation des débits des cours d'eau. Cependant la reprise des écoulements est hétérogène et le déficit pluviométrique cumulé perdu dans certaines zones du département. Ainsi, le bassin versant de l'Argens reste très marqué par la sécheresse, et son débit en amont reste inférieur au seuil de crise.

Par arrêté du 30 novembre 2007, le Préfet, Jacques Laisné, a pris la décision de proroger les effets de son arrêté du 9 août 2007, par lequel des mesures ont été édictées dans le but de limiter les usages et les prélèvements d'eau sur les communes du bassin versant de l'Argens et Agay. Le seuil de crise est donc maintenu pour cette zone à laquelle appartient la commune de Fréjus.

Pour mémoire, il demeure donc interdit, notamment :

- d'arroser les pelouses à toute heure, les fleurs et massifs floraux, les arbres et arbustes, les jardins potagers de 8h à 20h ;
- d'arroser les stades, les espaces sportifs de toute nature et les terrains de golf de 8h à 20h ;
- de laver les véhicules hors des stations professionnelles de lavage (sauf obligations), les coques et ponts des bateaux sauf opération de carénage ;
- de laver les voiries sauf impératifs sanitaires ;
- de prélever de l'eau en vue du remplissage ou du maintien du niveau des plans d'eau de loisirs...

Infos complémentaires auprès de la Direction des institutions municipales et de la police administrative Mairie centrale (1^{er} étage) place Formigé
Tél : 04 94 17 66 41 / 04 94 17 67 10

Subventions du conseil général

- FRÉJUS

Commune de Fréjus -

Travaux d'aménagements

et d'entretien	273.728,52 €
Associations	155.760 €
Éducation	12.531 €
Social	45.500 €



VILLE
DE
FREJUS

Fréjus *quartiers*

Vert Estérel

LE NOUVEAU GIRATOIRE MIS EN SERVICE



Un peu plus de deux ans après la mise en service du giratoire du colonel Adrien-Bianchi, à l'entrée du lotissement Sainte-Brigitte, face aux Pucés provençales, la boucle a été bouclée en quelque sorte en fin d'année passée avec l'ouverture d'un second giratoire, celui dit de Vert Estérel, venant sécuriser cet autre accès à l'ensemble des quatre lotissements, Vert Estérel, Saint-Vincent, Sainte-Brigitte et l'Orée du Parc.

Ce nouveau giratoire permettra effectivement de réduire la vitesse des nombreux usagers empruntant chaque jour la RD37, notamment sur cette longue portion droite entre la gare de péage vers Nice et le rond-point Bianchi.

Si la mise en service a eu lieu à l'orée de cette nouvelle année, les travaux de finition et autres aménagements devraient intervenir en ce mois de janvier.

De Lattre-Gallieni

LE PREMIER GIRATOIRE LIVRÉ !

La livraison de la 4^e tranche en juin dernier - de la rue Aubanel à l'intersection avec l'avenue du Maréchal-Gallieni - marquait le terme de la première grande phase de rénovation de l'avenue de Lattre de Tassigny.

Le projet à terme, en continuant vers Saint-Raphaël via l'avenue du général Leclerc, est de supprimer les feux tricolores dits de la Gabelle et de lancer la voie de contournement du quartier. Pour ce faire, la réalisation d'un premier giratoire, à l'intersection des avenues de Lattre et du Maréchal-Gallieni (menant vers le bord de mer et Fréjus-plage), a débuté à l'automne. Sa livraison devait être effective juste avant les fêtes de fin d'année, période (21 décembre-7 janvier) durant laquelle les travaux ont 'ailleurs été interrompus. Cet objectif initial réalisé, un second giratoire, à l'intersection de l'avenue de Lattre et la rue Marcel-Pagnol, sera mis en chantier. Il constituera le point de départ de la future voie de contournement.



Tous quartiers

Z.A. DU CAPITOU : AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ DEVANT BRICOMAN



Un aménagement de sécurité a été réalisé courant novembre devant le magasin Bricoman, dans la zone d'activités du Capitou.

Un tourne-à-gauche a ainsi été matérialisé pour les usagers en provenance du rond-point du Gargalon ou de Cannes et Nice via l'autoroute, et de fait, sécuriser entrées et sorties du magasin. Cet aménagement s'est concrétisé dans le cadre d'une convention avec les établissements Bricoman, dont un agrandissement est prévu.

AUTRES CHANTIERS...

- **Rue Einaudi.** Renforcement de chaussée entre le rond-point de la Poste et la rue de l'Estérel.
- **Rue Roland-Garros.** Renforcement de la chaussée, entre le bord de mer et l'avenue de Provence, qui s'est accompagné d'un réaménagement des trottoirs, dorénavant revêtus d'un enrobé rouge.
- **Giratoire de Triberg.** Réfection du giratoire dans le cadre des campagnes d'enrobés effectuées par le Conseil général.
- **Avenue de l'Europe.** La réalisation du mur acoustique au droit de l'avenue de l'Europe sera effective au cours de ce mois de janvier 2008.

Villeneuve

RÉUNION DE QUARTIER : LA SÉCURITÉ À L'HONNEUR

Quelque 9 mois après le commissaire principal adjoint, Karim Filali, convié à l'occasion de la précédente réunion dans les mêmes lieux, c'est cette fois le commissaire divisionnaire principal, Gérard Morena, qui est venu, à l'invitation du maire de Fréjus, présenter son action et celle de ses hommes lors d'une nouvelle réunion de quartier de Villeneuve et de l'Agachon, en novembre dernier.



le tout en étant irrécupérables".

S'appuyant sur les dernières statistiques - baisse de 11% de la délinquance importante, baisse à peine moindre, 9%, de la délinquance en général, ces données par rapport à 2006 -, le commissaire a évoqué les spécificités des missions qu'il entend aujourd'hui mener sur le quartier. À force de "beaucoup de terrain, de présence sur les points chauds,



Rendant ici hommage au travail des ilotiers de la police municipale et, surtout, à l'excellente collaboration entre les deux entités, nationale et municipale, le commissaire a assuré qu' "il n'y avait qu'une seule police : l'union fait la force".

Rappelant là les bienfaits de la vidéosurveillance, avec des "vidéo-opérateurs de qualité".

La vidéosurveillance justement, le maire évoquait la prochaine mise en place d'un nouveau dispositif, concomitamment aux travaux de rénovation de l'avenue de Villeneuve en ce premier trimestre 2008. Enfin, l'ouverture d'une permanence de la Caisse d'allocations familiales au sein même de la maison de quartier de Villeneuve a également été évoquée (lire page 19).

Permanences du maire sans rendez-vous

Dans le cadre de sa politique de proximité, le maire reçoit, sans rendez-vous, tous les habitants qui le souhaitent chaque mercredi matin, de 9h30 à 12h30, salle Riculphe, en mairie centrale.

Permanences sans rendez-vous du service emploi-logement

Une permanence (sans rendez-vous) est assurée par Mme Odile Monéger, maire-adjoint déléguée au logement, les lundi et vendredi après-midi (14h30-16h30) et le mardi matin (9h-11h).

Cette permanence se déroule dans les locaux du service emploi-logement, au 127, rue Jean-Jaurès.

À votre service

- Police municipale : 0800 83 22 22
- Un lampadaire en panne, un trou dans la chaussée... Services techniques de la ville : 08000 83 600
- Service Citoyenneté et démocratie locale : 04 94 17 67 91

SPÉCIAL LOGEMENTS

Un nouveau cœur de quartier à Caïs

Bâtir un vrai cœur de quartier à Caïs, c'est l'objectif du projet en cours de réalisation sur l'ancien terrain de sport du 21^e RIMa.

Jusqu'alors, ce quartier de la ville, caractérisé par un habitat très diffus, manquait d'un pôle fédérateur avec des commerces et des services de proximité, comme il en existe dans les autres quartiers de la ville.

Ce projet, qui a été lancé, il y a quelques semaines, doit donc répondre à ce besoin tout en améliorant l'offre de logements à des prix raisonnables, dans le cadre des programmes initiés par la ville et la société

d'économie mixte "Fréjus Aménagement".

L'opération va être réalisée sur un terrain de 40.118 m², dont 17.200 m² en espace boisé classé, qui seront bien évidemment totalement préservés.

Une partie du programme, commercialisée sur le marché libre, contribuera au financement des logements aidés, afin de permettre aux jeunes actifs de se loger dans des conditions économiquement acceptables.

Commerces et services publics sur 2200 m²

Globalement, cet aménagement

prévoit la construction de 123 logements, dont 18 en locatif aidé (4 T2, 8 T3 et 6 T4), 26 en accession à la propriété maîtrisée (5 T2, 8 T3 et 13 T4) et 79 en accession libre.

L'ensemble va se compléter par des commerces et des services sur environ 2200 m².

La partie commerciale comprendra un pôle médical (médecin, pharmacie, etc.) et plusieurs commerces de proximité (boulangerie, pressing, coiffeur, banque, etc.).

La vie quotidienne du quartier pourra d'autre part mieux s'organiser autour d'un espace

réservé aux services municipaux qui regroupera un poste décentralisé de la police municipale, une annexe de la mairie et une salle de réunion pour les associations.

Dans un premier temps, les travaux de viabilisation qui concernent la réalisation d'une voirie interne et des différents réseaux ont été engagés de même que les études environnementale, hydraulique et des sols.

Ces travaux préliminaires dureront quatre mois avant le début des premières constructions en avril 2008.



62 logements en construction boulevard de la mer



11

La première pierre a été symboliquement posée en novembre dernier par le maire et par Gérard Fabre, vice-président du Conseil général et président de Var Habitat : la construction de 62 logements H.L.M. est en cours boulevard de la mer. L'opération va tout d'abord consister à construire un premier ensemble, à proximité

des anciens H.L.M. du boulevard de la Mer, qui étaient très vétustes et qui seront détruits. Les habitants concernés seront relogés en priorité dans ce premier bâtiment et la construction du deuxième ensemble débutera, bien évidemment, lorsque la première phase sera achevée. Le programme comptera en tout 62 logements,

soit une trentaine de plus qu'auparavant, et sera composé de 17 T2, 22 T3, 18 T4 et 5 T5. Un parc de stationnement de 62 places sera également prévu pour les futurs résidents, ainsi qu'un parking visiteurs à l'extérieur. Ce nouvel ensemble, agrémenté par des aménagements paysagers, sera totalement achevé au premier semestre 2010.

Port-Fréjus : enquêtes publiques et concertation

De très nombreux habitants ont assisté en novembre dernier à une nouvelle réunion de concertation concernant l'extension du quartier de Port-Fréjus, animée par le maire, à l'espace municipal. Ce dossier, rappelons-le, a été marqué par plusieurs années de réflexion et d'études, et par plusieurs phases de concertation avec la population.

Au-delà de l'embellissement de la façade littorale de Fréjus-plage, à l'origine, le projet de Port-Fréjus avait aussi l'ambition d'unir le centre-ville au bord de mer par un axe urbain perpendiculaire à l'avenue de Provence.

L'ambition n'a pas varié. L'extension de Port-Fréjus s'inscrit toujours dans cette logique, sur la base d'une opération publique programmée sur un terrain de 10 hectares, propriété de la ville. L'opération doit répondre à plusieurs impératifs, notamment celui de créer de l'habitat permanent pour contrebalancer les effets actuels de la saisonnalité de Port-Fréjus et, d'autre part, pour offrir de nouvelles perspectives de logements aux actifs de Fréjus. Ainsi, le programme limité à 32.000 m² de surface construite se décomposera en 24.000 m² pour l'habitat (dont 8000 pour les actifs) et 8000 autres réservés à la construction de deux hôtels.

L'ensemble sera organisé autour d'un canal navigable doté de 100 anneaux pour des petites unités, et d'une belle promenade le long de la rue Roger Louis.

En décembre, dans une nouvelle phase de concertation illustrée par une exposition, les habitants ont été invités à s'exprimer sur deux options architecturales, proposés par M. Zucco et M. Pasqualini, deux architectes fréjusiens retenus après consultation.

Ils pouvaient également donner leur sentiment sur deux options envisagées pour le franchissement

de la rue Jean Aicard avec, soit une voie routière à sens unique, soit une passerelle piétonne. Parallèlement, trois enquêtes publiques réglementaires ont été diligentées concernant les dossiers "loi sur l'eau", "Bouchardeau" et "extension portuaire".

En tout état de cause, le lancement des travaux interviendra après les prochaines élections municipales de mars 2008, et sera fonction des décisions de la nouvelle équipe en place à ce moment-là.



Les réunions de quartier :

► À Saint-Aygulf : le nouveau pont sur l'Argens achevé cet été



Lors de la dernière réunion de quartier à Saint-Aygulf, en octobre dernier, à laquelle assistaient de très nombreux habitants, le point sur les principaux chantiers en cours, a permis de confirmer que le planning serait tenu quant à la livraison du nouveau pont sur l'Argens. Le nouvel ouvrage, qui permettra de supprimer l'ancien pont et les feux tricolores, à l'origine de longs bouchons en saison estivale, sur la route de Saint-Aygulf par l'intérieur, sera livré pour l'été 2008. L'ancien pont sera démoli et un nouveau giratoire est en cours d'aménagement à l'intersection de la route de Saint-Aygulf et de Roquebrune-sur-Argens.

Non seulement la circulation sera plus facile sur cet axe dans l'avenir, mais elle sera plus sécurisée d'autant que cet aménagement, très attendu, se complétera par la suite par l'élargissement de la route entre le giratoire des Arènes (rond-point des Harkis) et le nouveau giratoire réalisé fin 2007.

Embellissement des deux entrées de quartier

Comme le maire l'a confirmé, deux autres dossiers sont actuellement à l'étude.

Le premier concerne l'amélioration de la circulation sur le pont de la Galiote. La création de pistes cyclables et piétonnes des deux côtés de l'ouvrage est prévue. Techniquement, le projet sera prêt en 2009.

Le second dossier à l'étude prévoit de créer une superbe promenade entre la base nature François Léotard et la plage de la Galiote.

Pour concrétiser cette jonction, il s'agira de construire une passerelle sur l'Argens, bien intégrée dans l'environnement exceptionnel de cette zone.

D'environnement d'ailleurs il en a été fortement question, au travers de la création de l'association des Amis des étangs de Villepey, présidée par Mme Christine Sevette, qui apportera tout son enthousiasme à la préservation de ce site unique dans cette partie de la Méditerranée (lire également page 7).

L'environnement urbain a également été évoqué à propos de l'embellissement de l'entrée ouest du quartier, marqué par les récents aménagements de l'avenue Lucien Bœuf (meilleure adaptation du stationnement, réfection des trottoirs, de l'éclairage public et plantations).

Les deux entrées du quartier, modernisées, seront prochainement dotées d'espaces de collecte des ordures ménagères enterrés - comme à Fréjus-plage -, mieux intégrés dans ce nouveau cadre urbain.

► Centre historique : un nouvel office de tourisme et une place provençale

Le futur office de tourisme sera finalement intégré dans le nouveau bâtiment du Florus, en cours de construction à l'espace Mangin.

Le projet initial d'une construction contemporaine a finalement été abandonné, car l'espace disponible est apparu insuffisant pour un projet de cette envergure. Cette option a été confirmée par le maire, en novembre dernier, lors d'une nouvelle réunion de quartier consacrée au centre historique qui a, à cette occasion, rassemblé un nombreux public salle Riculphe.

L'aménagement du nouvel office de tourisme s'effectuera sur deux niveaux, avec l'accueil du public en rez-de-chaussée, et les locaux s'ouvriront sur une place provençale qui pourrait être agrémentée d'une fontaine.

Cinq espaces majeurs identifiés comme susceptibles de faire l'objet de requalifications

D'autre part, les perspectives de réaménagement du centre historique constituaient l'autre sujet majeur de cette réunion. Elles ont été évoquées par M. Ghezzi, architecte spécialisé qui avait la charge de réaliser un diagnostic complet concernant les atouts et les dysfonctionnements du centre historique.

Cette réflexion a montré la nécessité d'élaborer une charte de qualité pour le cœur historique et d'intervenir sur différents secteurs du centre. Cinq espaces majeurs ont été identifiés comme susceptibles de faire l'objet de projets de requalification. Il s'agit :

- 1) du réaménagement des rues et places du centre-ville,
- 2) de l'aménagement de l'entrée de ville est,
- 3) de l'aménagement de l'entrée de ville ouest, depuis les arènes jusqu'à la porte des Gaules,
- 4) de l'aménagement de l'entrée de ville sud, depuis la butte St-Antoine,
- 5) de la réhabilitation du boulevard de "ceinture" du centre historique.

L'importance des différentes interventions impliquera un phasage sur plusieurs années et la détermination de priorités.

Dans cet esprit, les études seront affinées prioritairement sur l'avenue de Verdun et le quartier de la porte des Gaules, ainsi que sur le réaménagement des rues et places du centre historique.

Parmi les autres questions évoquées au cours de cette réunion, nous retiendrons également la volonté de densifier l'habitat, pour renforcer l'équilibre économique du centre, notamment en bordure de l'avenue du XV^e Corps et de la rue Aubenas.

Enfin, l'opportunité d'aménager un parc de stationnement sous la place Paul-Vernet ou en face du cimetière rue Aubenas sera appréciée en fonction des études de faisabilité en cours.



Festival du court métrage de Fréjus (16-19 janvier)

Bref, court... mais intense !

Au même titre que les Nuits auréliennes qui illuminent nos étés, le Festival du court métrage s'inscrit aujourd'hui comme l'un des événements culturels phares de Fréjus.

La 11^e édition, du 16 au 19 janvier, confirmera cette tradition, avec une sélection très éclectique, encouragée par un thème - "la légèreté", pour la catégorie 35 mm - laissant la part belle à l'imagination et la créativité.

À la tête du jury cette année, une autre personnalité du 7^e art, puisqu'il s'agit de Bob Swaim, réalisateur de "La balance" en 1982, qui permit en son temps à un certain Philippe Léotard de laisser transpercer tout son talent aux côtés de Nathalie Baye et d'une pléiade de jeunes acteurs. Un bel hommage à un acteur-chanteur-poète qui a d'ailleurs laissé son nom au théâtre romain.

"Décroche", avec une apparition du maître du slam, Grand Corps Malade : un court en compétition dans la catégorie "Vidéo & numérique" © D.R. Productions



Quatre jours, quatre lieux, quatre rendez-vous...



Chaque nouvelle édition apporte son originalité. Après une sélection spéciale "10^e édition" l'an dernier, parole sera donnée cette fois à l'exotisme, grâce à la participation amicale du festival varois "cinéma des antipodes", en provenance de Saint-Tropez. Quatre courts, australiens et néo-zélandais, seront ainsi projetés en marge de la compétition officielle le vendredi 18 janvier au Vox. Parallèlement, le Festival débutera le mercredi 16 salle Agricola, avec les désormais traditionnels ateliers de découverte des métiers de l'audiovisuel, journée réservée aux collégiens et lycéens.

Deux magnifiques expositions de photographies viendront compléter cette manifestation dédiée au 7^e art. L'une, intitulée "**Festival, vu autrement**", du 17 janvier au 2 février à l'espace municipal et culturel de Port-Fréjus, proposera des clichés du Festival de Cannes signés du Ciné Photo Club Maures-Estérel. L'autre, "**Itinérances**", est signée Patrice Terraz, photographe indépendant qui présentera, du 20 janvier au 23 mars à la villa Aurélienne, des portraits de personnalités du cinéma qui ont fait l'objet du livre éponyme.

Les sélections 2008

35 MM, thème : "Légèreté"

1. "UN TRAIN DE RETARD", de Jeanne Gottesdiener
2. "LA PLUS BELLE FILLE DU MONDE", de Stéphane Couston
3. "SURPRISE !", de Fabrice Maruca
4. "LA LEÇON DE DANSE", de Philippe Prouff
5. "THE PROFESSIONALS", de Laurent Bertoni
6. "POUR DE RIRE", de Olivier Bocquet
7. "LA 17^e MARCHÉ", de Karim Adda

► PROJECTION (salle 1) : 9h30, 14h, 16h, 19h

VIDÉO & NUMÉRIQUE, thème libre

1. "VIZAVI", de Clément Tonelli
2. "7 TONNES 2", de Nicolas Deveaux
3. "HOLD-UP", de Thierry Samitier
4. "TONG", de David Cellier
5. "UN FLAUBERT SINON RIEN", de Dominic Bachy
6. "DÉCROCHE", de Manuel Schapira
7. "UN HOMME À LA MER", de Antoine Colomb
8. "LE CAFÉ", de Stéphanie Marguerite et Émilie Tarascou

► PROJECTION : 11h et 15h (salle 3), 18h et 19h (salles 2 et 3)

► HORS COMPÉTITION "sélection des Antipodes" (salle 3) : 14h, 16h, 17h, 20h
Réservation obligatoire auprès de l'office de tourisme au 04 94 51 83 83



Sergi Lopez © Patrice Terraz

PROGRAMME COMPLET ET DÉTAILLÉ
DU FESTIVAL 2008
SUR LE www.ville-frejus.fr

en bref...

École de musique J.-Melzer : 10 ans, 10 dates, 10 lieux
En 1998, Jacques Melzer fonde l'École de musique qui porte aujourd'hui son nom. Pour célébrer ses 10 ans, l'École de musique ira au devant du public, proposant 10 événements à 10 dates et dans 10 lieux différents.

En voici le programme.

- 1^{ère} BOUGIE : 15 MARS
"Le Printemps des poètes", Cœur historique de Fréjus ;
- 2^e BOUGIE : SEMAINE DU 17 AU 30 MARS
"Concert avec les élèves du conservatoire de Stockholm (Suède)", dans le cadre d'un échange, Espace culturel de Fréjus ;
- 3^e BOUGIE : 1^{er} AVRIL
"Soirée surprise", avec les élèves nés en 1998 ou inscrits à l'École depuis sa création, Annexe Montessori (lieu à confirmer) ;
- 4^e BOUGIE : 3 MAI
"Concert de jazz", Carré de Cœur, Parvis de la villa Aurélienne ;
- 5^e BOUGIE : 7 MAI
"Concert des professeurs", avec la sollicitation des anciens professeurs de l'École, Théâtre romain Philippe-Léotard ;
- 6^e BOUGIE : 29 MAI
"Ça percuté" (spectacle de percussions), place Formigé ;
- 7^e BOUGIE : 14 JUIN
"Spectacle de fin d'année : conte musical avec le conservatoire de Draguignan + concert musiques actuelles - musique classique", théâtre romain Philippe-Léotard ;
- 8^e BOUGIE : 1^{er} JUILLET
"Concert musiques actuelles", skate-park de la base nature François Léotard ;
- 9^e BOUGIE : 30 OCTOBRE
"Concert soirée découverte - Master Class", villa Aurélienne ;
- 10^e BOUGIE : 7 NOVEMBRE
"Concert chorale École de musique", avec Ad Pacem, cathédrale Saint-Léonce.

11^e FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE DE FRÉJUS

Du 16 au 19 janvier



Une nouvelle fois, le Festival du court métrage de Fréjus investit les quatre coins de la ville, pour aller à la rencontre de son public du 16 au 19 janvier 2008. Au coeur d'une programmation où à chaque jour correspond un événement original dans un lieu particulier, le 7^e art sera célébré à Fréjus avec une programmation riche et variée, donnant à voir plusieurs sélections de films, mais aussi des expositions de photographies, ainsi que la possibilité de rencontres avec des professionnels du cinéma.

Lire page 13

ANIMATIONS

LOTO DE L'ÉPIPHANIE

Le 6 janvier

Traditionnel loto de l'épiphanie organisé par l'Association Fréjus Nord Ouest, Salle polyvalente Caïs, à partir de 15h

Réservation : AFNO
Tél : 04 94 40 84 77

SOIRÉES-CONTÉES

Le 2 février

La Cie des Paroleux présente une nouvelle soirée contée "Les contes du Troubadour" spectacle pour adultes et enfants de + de 7 ans
Entrée gratuite
Salle du Sextant, 20h30

Renseignements : Cie des Paroleux
Tél : 04 94 83 16 89

CONFÉRENCES

MUSÉE DES TROUPES DE MARINE

Musée des Troupes de Marine, à partir de 18h30 - Entrée libre

Le 15 janvier

"La mission du colonel Flatters et le chemin de fer transsaharien 1890-1960"

Le 5 février

"Les migrations en Europe"

Renseignements : Musée des TDM -
Tél. 04 94 17 86 55

CONFÉRENCE LOUIS PENILLA

Maison des Associations, av. de Verdun à partir de 15h - Entrée libre

Le 13 février

"Le Cantal et le plateau du Larzac"

Renseignements : Louis Penilla
Tél. 04 94 53 84 00

MUSIQUE

RÉCITAL "YANKOFF"

Le 10 janvier

En ouverture des Soirées de découverte musicale 2008, la villa Aurélienne accueille pour un récital exceptionnel le pianiste Ventsislav Yankoff.

Villa Aurélienne à 18h30
Tarifs : normal 7€ - réduit 5€

Réservation : office du tourisme
Tél : 04 94 51 83 83

ATELIERS DE LA MÉDIATHÈQUE

Bande dessinée

Les 16 et 19 janvier, 6 et 9 février, 12 et 15 mars

Écriture

Les 15 janvier, 5 et 26 février et 18 mars

Conte

Les 12 janvier, 9 février et 29 mars

Calligraphie chinoise

Les 5 janvier, 2 février et 1^{er} mars

Calligraphie arabe

Les 12 janvier, 23 février et 29 mars

Forum de philosophie

Le 8 janvier : "l'amour est-il nécessaire au bonheur ?"
Le 12 février : "les paradoxes de Rousseau"

Renseignements : médiathèque municipale villa Marie - Tél : 04 94 51 01 89

CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

Maison des associations, av. de Verdun, à partir de 18h30 - Entrée libre

Le 29 janvier

"De la fouille au musée - La valorisation du Patrimoine" par Mr Rebiere

Le 26 février

"L'initiation à l'initiation"

Renseignements : Connaissance du Patrimoine - Tél. 04 94 51 09 52

UNIVERSITÉ DE L'EST-VAROIS

Conférences de 18h à 20h, maison des associations av. de Verdun

Le 7 janvier

"Évolution de la liberté de conscience et de la condition humaine du xv au xx siècle"

Le 21 janvier

"Emancipation de la femme au XII^e siècle"

Renseignements et programme complet :
Nicole Hullaert : 04 94 95 16 42 ou
www.ueva.moonfruit.fr

SOIRÉES DÉCOUVERTE MUSICALES

Le 21 février

Villa Aurélienne à 18h30
Tarif normal 7€ - Réduit 5€

Réservation : office du tourisme
Tél : 04 94 51 83 83

EXPOSITIONS

En marge du Festival du court métrage de Fréjus

"ITINÉRANCES"

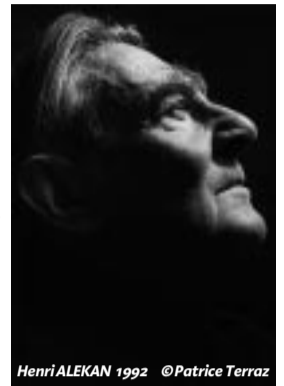
Du 1^{er} février au 24 mars

Patrice Terraz est photographe indépendant depuis 1987, il immortalise le cinéma.

Difficile ainsi de ne pas évoquer Cannes.

Mais son travail ne constitue pas les archives du Festival. Bien sûr, il y a dans ces portraits le souvenir de quelques 15 années qui ont vu défiler plus d'une centaine de personnalités du cinéma, renommées, rares, prometteuses, étonnantes...

Mais comme toute mémoire, celle du photographe est subjective. Ces quelques instants de pause, comme des parenthèses dans le marathon des invités, reflètent évidemment l'œil de Patrice Terraz.



Henri ALEKAN 1992 © Patrice Terraz

Exposition de photographies de Patrice Terraz

Villa Aurélienne de 14h à 17h, tous les jours sauf le mardi - Entrée libre

Renseignements : office du tourisme - Tél : 04 94 51 83 83

"FESTIVAL, VU AUTREMENT"

Du 17 janvier au 2 février

Chaque année, au printemps, d'étranges créatures envahissent les rues cannoises... badauds, stars ou étoiles montantes, techniciens, cinéphiles...

Au gré des déambulations, appareil en main, les membres du Ciné Photo Club Maures-Estérel nous rapportent des images d'un festival vu autrement !



Espace municipal de Port-Fréjus

Tous les jours sauf, le mardi - de 14h à 19h - Entrée libre

Renseignements : office du tourisme - Tél : 04 94 51 83 83

"AU FIL DES ANS"



Du 11 au 24 février

Alys expose peintures et sculptures. "Au fil des ans", une évocation picturale du temps écoulé.

Espace culturel Paul-Vernet
Tous les jours de 14 à 18h,
mardi de 14 à 20h. Entrée libre

Renseignements : office du tourisme
Tél : 04 94 51 83 83

MUSÉE MÔME : QUAND LES CENTRES DE LOISIRS EXPOSENT...

Du 18 au 25 janvier - espace culturel Paul-Vernet

L'équipe d'animation des accueils de loisirs de la ville de Fréjus organise du 18 au 25 janvier une exposition à l'Espace culturel Paul-Vernet, sur les créations de enfants pendant leur temps libre. Cette manifestation culturelle, lancée sous l'appellation de "musée môme" est ouverte à tous, et s'inscrit dans une démarche de rencontre et d'échange qui sera mise en place tout au long de l'année sur différents sites.

Autour de ces expositions seront organisés des ateliers et animations artistiques permettant la découverte d'activités en famille.

Les 18, 21, 22, 24 et 25 janvier
de 16h30 à 18h30 - visite du musée

Les 19 et 20 janvier
de 14h à 18h - visite du musée
et animations : "peinture de rue"
sur la place Calvini, et "atelier terre",
"atelier mode" (concept recyclage).

Le 19 janvier -
À 15h - vernissage et animation

Le 23 janvier - de 10h à 12h et de 14h
à 17h - visite du musée et ateliers

Renseignements : service Enfance
Tél : 04 94 17 67 84 (ou 83)





LES BALADES NATURES

Dans le cadre des "Balades natures" de l'office du tourisme, un garde forestier se propose de vous faire découvrir le massif de l'Estérel, à l'époque où il se pare de la couleur jaune propre au mimosa.

Les mercredis 20 et 27 février de 14h à 17h

Renseignements : office du tourisme - Tél : 04 94 51 83 83

THÉÂTRE

"LES PESTES"

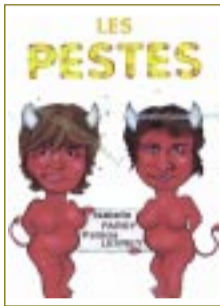
Du 5 au 7 février à 20h30

Coup de coeur du festival-off d' Avignon !

Avec Isabelle Parsy et Patricia Levrey
Mise en scène Jean-Jacques Devaux
Comment épingler les hommes avec juste ce qu'il faut de mauvaise foi ? Comédie hilarante ! Nos deux pestes y sont irrésistibles !

Au théâtre de Poche, Traverse Casteli
Entrée 13 €

Réservations : Théâtre de Poche
Tél. 04 94 51 18 23



"L' ASTRONOME"

Les 4 et 5 à janvier à 20h

Le 6 Janvier à 16h

Une pièce de Didier Van Cauwelaert
Par la compagnie "Apostrophe"

Des patientes se rencontrent dans la salle d'attente d'un psychanalyste. Celui-ci tarde à les recevoir. En fait il est absent. De fil en aiguilles et de Valium en tricot, elles vont s'analyser entre elles.

Au théâtre de Poche, Traverse Casteli
Entrée 13 €

Réservations : Théâtre de Poche
Tél. 04 94 51 18 23



" LES BABY-BOOMERS"

Le 19 janvier à 20h30

La compagnie "On ira tous aux parodies" revisite les chansons des plus grands auteurs de la variété française.
Spectacle pour adultes et enfants.

Maison de quartier du Dr de Madron, quartier de la Tour de Mar
Entrée 5 €

Sur réservations : A.Q.V.T.D.M - Tél : 04 94 44 48 04

ENVIRONNEMENT

JOURNÉES MONDIALES DES ZONES HUMIDES

Les 2 et 3 février

Pour la 5^e année consécutive, Fréjus participe aux Journées mondiales des zones humides avec sous le thème, cette année, "Notre santé dépend de celles des zones humides".

Soulignons que le succès de la manifestation repose aussi et surtout sur l'implication des personnels municipaux mais aussi sur la mobilisation toujours conséquente du tissu associatif, notons cette année la participation de la toute nouvelle association des "Amis de Villepey".

Visites guidées, permanence ornithologique, démonstrations, stands d'information, expositions, conférences et ateliers thématiques seront organisés sur le site des étangs de Villepey et de la ferme des Esclamandes. Rappelons que la dernière édition avait remporté un vif succès puisque ce sont quelques 2000 visiteurs qui se sont rendus sur le site !

Renseignements : Service de la gestion des espaces naturels - Tél : 04 94 97 60



MARCHÉS, BROCANTES & FOIRES

VENTE DE VETEMENTS

Le 3 février

Maison de quartier du Dr de Madron, quartier de la Tour de Mar
De 8h à 13h

Organisation : A.Q.V.T.D.M.
Tél : 04 94 44 48 04

DISTRIBUTION VÊTEMENTS...

Le 24 février

Grand destockage. Distribution de vêtements, jouets, livres...
Terrain Cocteau, quartier de la Tour de Mar

Organisation : A.Q.V.T.D.M.
Tél : 04 94 44 48 04

BROCANTE

Tous les dimanches, à partir du 13 janvier

Grande brocante, quartier des Baïsses et du Colombier

Organisation : M. TREVE
Tél : 06 66 82 66 88

VISITES GUIDÉES

"L'OFFICE DE TOURISME LANCE "UN LIVRE, UNE VISITE"

La rentrée 2008 s'inscrit dans la nouveauté en ce qui concerne les visites guidées de l'office de tourisme. "Un livre, un cycle de visites", qui supplée ainsi "Un mois, un monument", verra chaque mois Philippe Cantarel, guide-conférencier, s'appuyer sur le livre "Fréjus, ville d'art et d'histoire" pour faire découvrir différents quartiers de la ville. Le Fréjus antique sur les traces de Forum Julii en janvier, puis l'héritage des troupes coloniales (pagode Hông Hiên, mosquée soudanaise) en février, tels sont les deux premiers thèmes de ce nouveau cycle de visites.

UN LIVRE, UNE VISITE

Janvier

Fréjus antique les traces de Forum Julii

En suivant les remparts de la ville romaine, découvrez les nombreux vestiges de Forum Julii.

Février

L'héritage des troupes coloniales

La pagode Hông Hiên et la mosquée soudanaise témoignent de l'accueil des soldats indochinois et africains à Fréjus (voiture obligatoire)

Tous les mercredis de 14h à 16h

LES BALADES NATURES

Le mimosa

Partez à la découverte du mimosa et de son histoire dans la forêt domaniale de l'Estérel.

Les mercredis 20 et 27 février de 14h à 17h

LES VISITES COMMENTÉES

Fréjus, 2000 ans d'histoire

Amphithéâtre, porte des Gaules, chapelle Saint-François de Paule, cathédrale Saint-Léonce, cœur historique

Tous les lundis de 14h à 16h

Fréjus, ville romaine

(amphithéâtre, théâtre romain, aqueduc, remparts, portes des Gaules et de Rome)

Tous les mardis de 10h à 12h

Fréjus, ville médiévale et moderne

(cathédrale Saint-Léonce, cœur historique, chapelle St-François de Paule)

Tous les jeudis de 10h à 12h

Renseignements et inscriptions : Office du tourisme - Tél : 04 94 51 83 83

Agglo Infos

SUPPLÉMENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION FRÉJUS • SAINT-RAPHAËL

Développement économique

Epsilon II : déjà réservé aux trois-quarts

Après le succès d'Epsilon I (lire page suivante), qui accueille déjà une vingtaine d'entreprises performantes, le technoparc Epsilon II est en voie d'achèvement boulevard du Cerceron à Saint-Raphaël.

Réalisé sous l'égide de la communauté d'agglomération, le parc d'activités couvre plus de 17 hectares de superficie, dont deux tiers d'espaces verts.

Huit grands lots ont été créés à des niveaux altimétriques différents permettant de réaliser 30.000 m² de constructions.

Les parties communes - parkings, voies de liaisons, ronds-points d'accès - ont été aménagées avec le plus grands soins : murs en gabions, conservation de nombreux arbres et apport de nouvelles essences.

La commercialisation est d'ores et déjà réussie pour les trois-quarts.

Le technoparc, outre des activités tertiaires, aura une forte connotation médicale et paramédicale, avec un centre de stomatologie, un pôle médical, un centre de remise en forme pour sportifs professionnels. La construction de ce dernier se termine d'ailleurs actuellement.

L'opération financière (5,6 M€) s'équilibrera avec la revente des terrains, et bénéficie aussi d'une participation importante du Conseil général au titre de l'aide au développement des entreprises.

La création de 300 à 350 nouveaux emplois tertiaires est attendue.

Un chantier d'envergure

S'il fut un chantier spectaculaire, c'est bien celui de la création de ce parc



d'activités dont la mise en œuvre a commencé fin septembre 2005. Opération d'envergure en effet car, compte tenu de la topographie du site et des contraintes géologiques, le parti d'aménagement devait répondre à un cahier de charges conciliant les impositions techniques et l'intégration dans le paysage.

C'est ce dont résultent les "grandes manœuvres" réalisées lors de la phase de terrassement, qui a impliqué de traiter 70.000 m³ de déblais extraits du site, puis réemployés sur place pour rééquilibrer les zones.

Un bel exemple de démarche au titre du développement durable...

Dans le même laps de temps, un travail paysager fut engagé, plus d'une centaine d'arbres étant conservés dans les zones en voie d'aménagement, alors qu'un programme important d'espaces verts a été complété après les terrassements, avec plantation de nombreuses essences et près de 15.000 m² de surface gazonnée.

Même attention au niveau des éléments et matériaux d'aménagement.

Ainsi, la mise en œuvre de "murs en gabion" pour structurer les zones. Le procédé consiste à étayer des murs avec des galets provenant de la Durance, qui sont appareillés dans des cages métalliques, un système retenu autant pour son efficacité que pour son esthétisme par rapport à des ouvrages en béton.





Epsilon I : opération réussie... 350 emplois

Au terme de quatre années de développement seulement, entre 2001 et 2005, le technoparc Epsilon I de Saint-Raphaël affiche désormais complet avec 31 entreprises à forte valeur ajoutée. Ce succès indéniable de la stratégie de développement économique, initiée sous l'égide de la communauté d'agglomération, a pu être possible grâce à des prix de vente attractifs. Epsilon I, situé sur la RD 100 au nord-est du centre-ville de Saint-Raphaël, proche des grandes zones d'accès, est constitué de 20 parcelles découpées à façon pour une surface totale de 58.531 m².

Le Technoparc est un modèle d'aménagement bien pensé sur ses 7,5 ha.

Il propose un excellent rapport entre la qualité environnementale (au pied du massif de l'Estérel) et les potentialités économiques, tout en étant idéalement

situé (proche de l'autoroute A8, de la RN7 et du centre-ville).

Une association syndicale pour les entreprises

Il accueille plus particulièrement des entreprises de haute technologie de production tertiaire, comme des activités de cosmétique, pharmacie, biologie moléculaire, mécanique de précision, imprimerie numérique, ingénierie et systèmes, informatique industrielle...

Epsilon I est en voie de certification aux normes ISO 1401, après audit de sa gestion en matière d'énergie, de traitement des déchets et de l'environnement.

Sa réalisation a permis la création de 350 emplois locaux.

À noter qu'une association syndicale regroupe les entreprises.

Contact : dwavrant@groupeforum.net



À noter

À FRÉJUS

Caisse d'allocations familiales : une nouvelle antenne à Fréjus



Exit les locaux vétustes du HLM Antoine Claire aux portes de La Gabelle. Et bonjour à la nouvelle antenne de la CAF (Caisse d'allocations familiales) au cœur du quartier de Villeneuve. La ville de Fréjus a effectivement mis à disposition de l'organisme social deux bureaux, de 10 et 13 m², au sein même de la maison de quartier. Inaugurée officiellement le 6 décembre dernier, la permanence de Villeneuve accueille les allocataires les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

À noter également qu'une antenne existe également sur la commune voisine, au sein du CCAS de Saint-Raphaël.

► CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAR (Antenne de Fréjus)
Maison de quartier de Villeneuve - rue de l'Argentière
Tél. 04 94 83 87 63

Médias : RCF Méditerranée se développe sur l'Est-Var

Déjà bien implantée (depuis 1991) sur l'ouest du département et l'aire toulonnaise, la radio chrétienne francophone "RCF Méditerranée" poursuit aujourd'hui son développement sur l'Est-Var, de Fayence à Fréjus en passant par Saint-Tropez. Ainsi, RCF, qui émettait sur la fréquence FM 99.0 pour l'agglomération raphaëlo-fréjusienne, s'est-elle vue attribuer par le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) et à compter de février une nouvelle fréquence (91.0) pour la région de Draguignan et du centre-Var.

Dans le même temps, la radio ouvrait un bureau et un studio-régie au sein même du presbytère de la cathédrale Saint-Léonce à Fréjus. "L'Est-Var sera ainsi mieux représenté, avec notamment un point d'infos locales", souligne Agnès Luque, responsable projet RCF Méditerranée Est-Var, qui prépare par ailleurs des partenariats avec les acteurs économiques, institutionnels, associations et autres mouvements diocésains.

RCF MÉDITERRANÉE (www.rcf.fr). -
• Fréquences : 99.0 FM Fréjus - Saint-Raphaël, 91.0 FM Draguignan, 105.1 FM Toulon

À SAINT-RAPHAEL

Rendez-vous culturels : visites des cryptes archéologiques



Lors de votre visite au musée archéologique, venez également découvrir une nouvelle page d'histoire à l'église médiévale Sant Rafeù, écrite tour à tour par les bâtisseurs romains, carolingiens et romans.

Des vestiges bien conservés se dévoilent lors d'un parcours souterrain où murs antiques, abside carolingienne, pilastres moyenâgeux, voûtes romanes s'enchevêtrent harmonieusement.

Dans cet écrin intemporel, histoire et archéologie se font résonance.

ÉGLISE MÉDIÉVALE SANT RAFEÜ - MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE
Le musée archéologique de Saint-Raphaël est ouvert du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.



La nouvelle zone d'activités Jean-Louis s'aménage

Une vaste allée, bordée de superbes palmiers au cœur d'un espace de 7,5 hectares : le site de l'ancien hôpital Jean-Louis est aujourd'hui complètement métamorphosé. Seul le portique d'entrée, conservé et rénové, et une plaque à la mémoire du docteur Jules Edouard Jean-Louis rappellent le passé militaire de ce lieu.

Après la page coloniale, une autre histoire est en train de s'écrire, celle d'un nouvel essor économique.

En effet, le terrain, racheté au Ministère de la défense par la communauté d'agglomération de Fréjus-Saint-Raphaël, est en passe de se transformer en une nouvelle zone d'activités économiques haut de gamme.

Les travaux d'aménagement sont déjà bien avancés. Les entreprises vont commencer leurs installations dans les prochaines semaines.

Elles bénéficieront d'un cadre exceptionnel où la qualité de l'environnement a été particulièrement soignée, notamment dans un plan d'aménagement élaboré par le bureau DEGW.

Au centre du pôle, le long d'une agréable

esplanade de 200 mètres de long, seront regroupées les entreprises du tertiaire avec notamment un bureau d'architecte, un bureau de direction nationale spécialisée dans le domaine de la santé, un laboratoire avec exposition de matériel électronique de sécurité (n°1 français de la surveillance aéroport), un cabinet compta-

ble, un siège de société, un bureau de traitement logistique de transport national, un atelier de création de bijoux à l'exportation, un laboratoire de recherche biologique et un bureau d'ingénierie.

Automobiles de course et design de produits de luxe

La zone d'une trentaine de lots de 1000 à 4000 m² se complétera par un espace de 27.500 m², dévolu aux entreprises de production avec une société de création de produits naturels et aliments (médecine par les aliments), une entreprise d'ingénierie spécialisée dans la création d'automobiles de course, une entreprise de création design de produits de luxe, une entreprise de conception de produits cosmétiques, une entreprise de création de produits innovants à base d'huiles d'olives et une entreprise spécialisée dans la création de produits électroniques.

À terme, la nouvelle zone Jean-Louis devrait générer la création d'environ 400 emplois, dans une opération de 9 millions d'euros, avec un bilan financier équilibré après la revente des différents lots.

En quelques chiffres

Aujourd'hui, Fréjus compte cinq zones d'activités économiques : La Palud I et II, Lou Gabian, Les Esclapes, Saint-Pons et Capitou industries.

Ces différentes zones sont implantés sur 80 hectares et regroupent 370 entreprises, ce qui représente 2321 emplois.

Deux nouveaux pôles vont être créés au Capitou, un pôle BTP sur 20 hectares et un pôle production sur 30 hectares.

Cet ensemble sera complété par un pôle habitat d'environ 300 logements de manière à loger les actifs dans un environnement proche des entreprises, à des conditions économiques raisonnables.

À terme, avec Jean-Louis et l'extension du Capitou, la ville comptera 140 hectares d'espaces à vocation économique, rassemblant 540 entreprises et employant près de 4200 personnes.





Développement économique

Eco en bref..

• L'enseigne "Thalassa" à Port-Fréjus

L'hôtel thalassothérapie de Port-Fréjus a récemment changé de propriétaire. L'ensemble est maintenant exploité par le groupe Accor, sous l'enseigne "Accor Thalassa" pour l'activité de thalassothérapie et "Mercurie" trois étoiles pour l'hôtel. Ce changement, en plus de pérenniser l'activité d'un établissement de 106 chambres, qui emploie de 80 à 100 personnes, va contribuer à accroître la notoriété de Port-Fréjus et de la ville en général.

En effet, la marque "Thalassa", qui recouvre les établissements de Quiberon, Biarritz, Porticcio, etc., bénéficie d'un marketing très important et dispose de supports promotionnels diffusés dans de nombreux pays.

• Cacharel : une page se tourne

L'ancienne usine Cacharel, qui avait cessé son activité au Capitou il y a quelques années, va être démolie.

À la place, plusieurs enseignes ayant trait à l'équipement de la maison vont s'installer dans les prochains mois dont "Électro dépôt", une filiale du groupe "Boulangier" qui va créer un espace électro-ménager sur 2000 m².

Sur ce même site, la jardinerie "Jardiland" va s'implanter sur 4000 m² en intérieur et 2.000 m² à l'extérieur.

Au final, une centaine d'emplois devraient être créés à cet endroit.

• Le tout dernier Métro

Métro, une importante enseigne allemande spécialisée dans l'alimentaire en gros, va créer 80 emplois sur un terrain de 25.000 m², au pied de la nouvelle zone d'activités Jean-Louis.



Cette société, qui ne vend qu'aux professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, va construire un entrepôt de 4500m² pour le cash alimentaire et de 2500m² pour le cash bureau. L'ouverture est prévue pour juin 2008.

• Intendance : dernier acte

La zone de l'Intendance va se compléter en face du magasin Décathlon par un nouvel espace commercial comprenant un magasin de cycles haut de gamme (cycles Béraud), une brasserie, une agence de la Société Générale ainsi qu'une succursale du groupe Bouygues immobilier.

Un espace bureaux est également prévu à l'étage avec des professions libérales.

Agglobus

La ligne "Bee" ouvre le 7 janvier !

Une nouvelle ligne de transports en commun - baptisée "Bee" - ouvre le 7 janvier. Après avoir dernièrement mis en route une nouvelle billetterie à base de coupons magnétiques, Agglobus, le service de transports en commun de la communauté d'agglomération cogérée par les sociétés "Estérel Cars" et "Raphaël Bus", offre donc en ce début d'année 2008 un moyen de transports supplémentaire.

Tout comme la ligne 4, de Fréjus - Paul-Vernet à Saint-Raphaël - gare routière, cette nouvelle ligne 14 sera desservie par une navette électrique, la seconde donc sur le réseau raphaëlois-fréjusien.

Cette ouverture de ligne vient répondre à un souhait largement partagé des usagers réclamant un moyen de transports pour rallier la zone d'activités de La Palud et, plus loin encore, le supermarché Carrefour.



Renseignements.

- Kiosque gare routière de Saint-Raphaël - Tél. 04 94 83 87 63
- Kiosque Info bus Fréjus - Tél. 04 94 53 78 46
- Communauté d'agglomération - Tél. 04 94 17 66 80

La navette "Bee" partira donc de Carrefour pour rallier Port-Fréjus via la zone de La Palud et le centre-ville fréjusien (place Paul-Vernet), avant de gagner Saint-Raphaël et, plus exactement, le lycée Saint-Exupéry et l'avenue du XV^e Corps.

Certains horaires de certaines lignes devraient également subir quelques modifications, là encore pour répondre à la demande des usagers.

Rendez-vous

À FRÉJUS

Foot : l'affaire se corse pour l'ESF en Coupe de France (32^{es} de finale)

Samedi 15 décembre, l'Étoile sportive fréjusienne disputait le 8^e tour (64^{es} de finale) de la Coupe de France sur le terrain de l'US Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie). Face à un club qui joue le haut de tableau de sa poule de PHR - soit 4 divisions "sous" le CFA -, les hommes de Guy David se sont difficilement imposés en prolongation (1-0, but de Delaplace), n'en glanant pas moins l'essentiel, à savoir le droit de poursuivre l'aventure.

En 32^e de finale (5 ou 6 janvier), le tirage au sort effectué par le Directeur technique national, Gérard Houllier, et la tennismoman Nathalie Dechy, n'a pas exaucé le vœu fréjusien de se voir désigner une formation de l'élite française. Au contraire, c'est même un nouveau piège qui attend les Fréjusiens, lesquels devront aller chercher un nouvel exploit dans l'ancre du Gazélec Ajaccio.

Une formation corse qui, dans le même groupe de CFA que l'ESF, devance le club de Guy David de 8 points (au soir de la 14^e journée), après l'avoir notament dominé 2-1 le 17 novembre.



Les étangs de Villepey en fête les 2 et 3 février

Depuis plusieurs années maintenant, la ville de Fréjus et plus particulièrement le service environnement et développement durable organisent des manifestations à l'occasion des journées mondiales des zones humides. Celles-ci se déroulent traditionnellement le 1^{er} week-end de février sur l'ensemble du site des étangs de Villepey. Conférences, animations, ateliers-découvertes ou tout simplement balades au milieu des étangs, le programme proposé aux quelque 2000 visiteurs est éclectique et permet de découvrir (ou redécouvrir) un lieu unique et à préserver (lire également pages 6-7).

"JOURNÉES MONDIALES DES ZONES HUMIDES", les 2 et 3 février.-

• Renseignements : Service environnement et développement durable
Tél. 04 94 51 97 60

• Programme complet de la manifestation sur le site internet de la ville de Fréjus, www.ville-frejus.fr, à compter du 15 janvier.

À SAINT-RAPHAËL

Les Sons de l'eau

Spectacle jeune public



Un spectacle poétique et singulier à la beauté profonde pour sensibiliser le jeune public aux questions de l'eau. À partir de 6 ans.

MERCREDI 16 JANVIER - AUDITORIUM SAINT-EXUPÉRY - TARIF : 6 €

Yann VDB : Truc de fou

Café-théâtre



Yann VDB nous emmène dans un univers décalé par le biais d'un personnage farfelu qui s'attache à expliquer à sa façon les questions essentielles que le monde scientifique n'ose pas poser : Pourquoi la vache qui rit, rit ? D'où vient l'expression atchic... aïe aïe aïe ?

Des questions essentielles auxquelles Yann VDB répond par le biais d'une écriture affûtée, qui amène le spectateur au fou rire dès les premières secondes, jusqu'au final, inoubliable.

VENDREDI 8 FÉVRIER, 20H30 - ESPACE FÉLIX-MARTIN - TARIF : 11 €

Lycée Camus, bioservices : la reconnaissance d'une filière



Jamel Debbouze en a fait un sketch, intitulé "Le conseiller de désorientation". Petit hic, l'humoriste y a quelque peu déformé la formation Bioservices, la qualifiant de "BEP ménage". Une image qui semble aujourd'hui coller à la peau d'une filière quelque peu dénigrée, mais qui offre pourtant bien des atouts et des attraits...

Au lycée Camus de Fréjus, le proviseur, Guy Lignac, souhaite justement mettre en lumière cette filière Bioservices qui, assure-t-il, "offre des débouchés professionnels intéressants et immédiats".

Alors, BEP Bioservices, qu'est-ce que c'est ? "Une formation qui permet de travailler en restauration collective. Un domaine où, évidemment, les règles en matière d'hygiène s'avèrent très strictes. Alors, oui, il est accordé une grande importance à l'entretien du poste de travail, à l'hygiène des locaux. Mais cette formation offre également une place non négligeable à la cuisine et aux techniques d'alimentation. La vocation de cette filière n'est certes pas de sortir des chefs, mais des personnes parfaitement bien formées en terme d'hygiène. Et c'est précisément ce que recherchent aujourd'hui les établissements scolaires, hôpitaux, maisons de convalescence, de retraite, centres de vacances, grands groupes hôteliers, etc."

Alors, oui, cette filière Bioservices, on apprend à l'apprécier, à y trouver sa place. À l'image de Lucie et Charline, 17 et 16 ans, lesquelles souhaitaient initialement s'orienter vers, l'une la maroquinerie, l'autre la pâtisserie. Orientations finalement impossibles à l'heure du choix, et les deux demoiselles se sont retrouvées en Bioservices.

"Mais il n'y a pas à en avoir honte, confient-elles de concert. C'est intéressant, instructif. Et tout reste ouvert ensuite."

À Camus, tout un chacun - des enseignantes, Mmes Anne Michel et Claude Mathieu, aux élèves en passant par le proviseur - se bat pour "une section au potentiel extraordinaire, qui souffre d'une image tronquée, ne correspondant pas à la réalité car ternie par des infos erronées".

Et Guy Lignac, ancien proviseur du lycée des métiers du BTP dans son Alsace natale, d'établir un parallèle avec un secteur qu'il connaît bien et qui a lui aussi longtemps souffert avant de redorer son image.

Aujourd'hui, la filière Bioservices du lycée Camus s'ouvre à l'extérieur et n'hésite pas à montrer ses spécificités qui en font aussi son intérêt.

